

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), M. Benoit Carignan, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Drummondville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature

 CPA

Date

27/05/2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	47
Analyse des charges	59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la VILLE DE DRUMMONDVILLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la VILLE DE DRUMMONDVILLE (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

FBL S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Drummondville, le 27 mai 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A111326

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	119 013 600	124 149 920	115 242 441
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 504 100	5 746 379	5 748 784
Quotes-parts	3			
Transferts	4	36 633 000	41 661 027	27 515 315
Services rendus	5	7 492 800	8 557 801	8 059 567
Imposition de droits	6	6 772 000	9 287 011	9 180 360
Amendes et pénalités	7	1 900 000	1 844 376	1 848 219
Revenus de placements de portefeuille	8	150 000	798 786	255 778
Autres revenus d'intérêts	9	650 000	824 699	633 458
Autres revenus	10		2 748 386	5 714 163
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	178 115 500	195 618 385	174 198 085
Charges				
Administration générale	14	16 438 000	17 637 410	16 377 759
Sécurité publique	15	23 253 000	24 516 092	23 326 164
Transport	16	32 886 300	35 202 891	31 350 942
Hygiène du milieu	17	27 946 300	28 693 560	28 401 089
Santé et bien-être	18	580 000	2 265 939	1 298 092
Aménagement, urbanisme et développement	19	9 486 500	9 561 163	8 963 906
Loisirs et culture	20	29 846 200	31 440 128	30 195 645
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	5 906 500	4 936 918	3 064 210
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	146 342 800	154 254 101	142 977 807
Excédent (déficit) de l'exercice	25	31 772 700	41 364 284	31 220 278
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		459 677 102	428 456 824
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		459 677 102	428 456 824
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		501 041 386	459 677 102

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	15 377 496	
Débiteurs (note 5)	2	108 103 867	95 294 010
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	305 679	288 223
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	11 779 773	10 025 299
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	135 566 815	105 607 532
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		1 190 376
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 691 879	3 017 446
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	38 220 026	22 942 410
Revenus reportés (note 11)	12	4 284 831	4 718 942
Dettes à long terme (note 12)	13	257 300 248	228 437 744
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	2 589 369	2 000 000
	16	304 086 353	262 306 918
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(168 519 538)	(156 699 386)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	661 836 001	608 605 036
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	5 576 836	5 576 836
Stocks de fournitures	20	1 884 900	1 648 514
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	263 187	546 102
	23	669 560 924	616 376 488
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	501 041 386	459 677 102
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	501 041 386	459 677 102
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	501 041 386	459 677 102
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	31 772 700	41 364 284	31 220 278
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (92 882 100)(80 303 430)(68 826 970)
Produit de cession	3	500 000	68 836	61 130
Amortissement	4	24 300 000	27 040 070	25 704 288
(Gain) perte sur cession	5		(36 441)	(45 411)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(68 082 100)	(53 230 965)	(43 106 963)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(236 386)	(313 528)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		282 915	(301 975)
	13		46 529	(615 503)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(36 309 400)	(11 820 152)	(12 502 188)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(156 699 386)	(144 197 198)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(156 699 386)	(144 197 198)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(168 519 538)	(156 699 386)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	41 364 284	31 220 278
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	27 040 070	25 704 288
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3.1	(36 441)	(45 411)
▪ Provision pour moins-value	3.2	59 638	89 175
	4	68 427 551	56 968 330
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(12 809 857)	(24 632 071)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	15 866 985	5 393 068
Revenus reportés	8	(434 111)	1 615 365
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(1 754 474)	(1 597 928)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(236 386)	(313 528)
Autres actifs non financiers	12	282 915	(301 975)
	13	69 342 623	37 131 261
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(80 303 430)	(68 826 970)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	68 836	61 130
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(80 234 594)	(68 765 840)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(159 121)	(159 121)
Remboursement ou cession	20	82 027	96 773
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(77 094)	(62 348)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	48 690 032	43 483 755
Remboursement de la dette à long terme	25	(19 779 625)	(19 122 024)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 325 567)	495 641
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(47 903)	(295 329)
Autres			
▪	28.1		
	29	27 536 937	24 562 043
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	16 567 872	(7 134 884)
Solde déjà établi	31	(1 190 376)	5 944 508
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	(1 190 376)	5 944 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	15 377 496	(1 190 376)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »). L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

La décision d'inclure ou non un organisme dans le périmètre comptable de la Ville repose sur la notion du contrôle de celui-ci par la Ville. Puisque la Ville ne contrôle aucun organisme, aucun organisme n'est consolidé aux fins de l'établissement de ces états financiers.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice, selon laquelle les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation et des réclamations en justice.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

C) Actifs financiers*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

D) Passifs*Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous:

Infrastructures - 15 à 40 ans

Bâtiments - 40 ans

Véhicules - 10 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau - 10 ans

Machinerie, outillage et équipement - 10 à 20 ans

Pour les immobilisations corporelles en cours, l'amortissement sera établi à partir de la date du transfert de l'immobilisation corporelle en cours à la catégorie d'immobilisation corporelle appropriée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les immobilisations corporelles sont réduites à leur valeur résiduelle si elles ne contribuent plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et services. De plus, si la valeur estimative du potentiel de service des immobilisations corporelles est inférieure à la valeur comptable, celle-ci est réduite à la valeur estimative du potentiel de service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

F) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés aux résultats dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés qui est amorti au-fur-et-à-mesure que les stipulations sont rencontrées.

Services rendus, autres revenus et autres revenus d'intérêts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu et les services ont été fournis, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilière compris dans les revenus d'imposition de droits sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, le cas échéant. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, avec projection des salaires futurs à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2023 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur lissée des actifs sur une période de cinq ans distinctement pour le service antérieur au 1er janvier 2014 et pour le service postérieur au 31 décembre 2013.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé à la fin suivante et est amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.
- Mesure d'allègement fiscal liée à l'écart de constatation avec la norme comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : au fur et à mesure de la désactualisation des autres passifs relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et seulement dans ce cas. Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Ville évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, des placements de portefeuille autre que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, des débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales, des compensations tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et de l'actif au titre des avantages sociaux futurs. Ces actifs sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des créditeurs et charges à payer (à l'exception des avantages sociaux à payer), des emprunts temporaires et des dettes à long terme. Ces passifs sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Ville détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Ville détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale et sont amortis linéairement sur la durée des instruments.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, des *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur les informations fournies à la note 25 portant sur les instruments financiers.

Adoption initiale — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter le poste des immobilisations corporelles d'un montant de 2 513 950 \$ et celui des autres passifs – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'un montant équivalent.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 15 377 496	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 15 377 496	
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	(1 190 376)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 15 377 496	(1 190 376)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 10 360 000	9 233 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	11 224 646	9 564 484
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	26 271	26 271
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	80 185 985	60 938 468
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	11 451 911	15 674 559
Organismes municipaux	13	966 692	4 692 834
Autres			
▪ Facturations diverses	14.1	1 749 096	2 055 710
▪ Cour municipale	14.2	2 499 266	2 341 684
	15	108 103 867	95 294 010
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	49 646 712	38 336 126
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	49 646 712	38 336 126
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	943 000	888 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	10 937 302	11 074 400
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	46 890 146	24 329 442
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 869 092	2 612 459
Ministère de la Culture et des Communications	25	9 765 189	10 196 102
Autres ministères/organismes	26	9 724 256	12 726 065
	27	80 185 985	60 938 468

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	305 679	288 223
Autres placements	34		
	35	305 679	288 223
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 15 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 % (6,70 % au 31 décembre 2023; 5,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville bénéficie de six emprunts temporaires, d'un montant total autorisé de 111 432 724 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 % (6,70 % au 31 décembre 2023; 5,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets spécifiques entrepris par la Ville.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	8 773 638	7 830 563
Salaires et avantages sociaux	42	4 209 580	2 904 417
Dépôts et retenues de garantie	43	712 183	885 526
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Int. courus dette à long terme	45.1	1 973 496	1 297 128
▪ Autres courus et passifs	45.2	658 887	528 984
▪ Provision pour vidange étangs	45.3	1 122 032	497 032
▪ CAP/retenues relatifs immos	45.4	20 770 210	8 998 760
	46	38 220 026	22 942 410

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	353 168	700 448
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	156 786	437 101
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Dépôts sur vente de terrains	60.1	445 006	362 545
▪ Transferts	60.2	3 329 871	3 218 848
	61	4 284 831	4 718 942

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,40	5,50	2024	2033	62	259 254 000	230 238 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		5 455
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	1,75	1,75	2024	2024	69	50 067	150 205
					70	259 304 067	230 393 660
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(2 003 819)	(1 955 916)
					72	257 300 248	228 437 744

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	18 808 000		50 067	18 858 067
2025	74	17 407 000			17 407 000
2026	75	16 699 000			16 699 000
2027	76	16 067 000			16 067 000
2028	77	16 141 000			16 141 000
2029 et plus	78	174 132 000			174 132 000
	79	259 254 000		50 067	259 304 067
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	259 254 000		50 067	259 304 067

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	11 779 773	10 025 299
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	11 779 773	10 025 299
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 209 378	1 098 069
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	145 052	146 778
	90	1 354 430	1 244 847

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		2 000 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	2 589 369	
Autres			
▪	94.1		
	95	2 589 369	2 000 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	2 513 950	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	75 419	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	2 589 369	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage des bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3.00 %
Période d'actualisation	De 10 à 40 ans
Taux d'inflation	3.00 %

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 4 352 856 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	94 464 953	2 492 578		96 957 531
Eaux usées	103	196 118 687	5 534 004		201 652 691
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	308 438 155	17 040 041		325 478 196
Autres					
▪	105.1	89 048 463	4 838 912		93 887 375
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	178 843 862	5 547 441		184 391 303
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	18 273 871	2 344 857	427 405	20 191 323
Ameublement et équipement de bureau	110	15 305 883	1 738 950		17 044 833
Machinerie, outillage et équipement divers	111	15 834 957	2 065 594	124 423	17 776 128
Terrains	112	18 077 902	630 601		18 708 503
Autres	113				
	114	934 406 733	42 232 978	551 828	976 087 883
Immobilisations en cours	115	57 912 830	38 070 452		95 983 282
	116	992 319 563	80 303 430	551 828	1 072 071 165
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	42 366 972	2 618 182		44 985 154
Eaux usées	118	99 491 412	4 704 575		104 195 987
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	131 422 394	7 727 675		139 150 069
Autres					
▪	120.1	27 437 014	4 060 901		31 497 915
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	52 646 122	4 871 535		57 517 657
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	9 493 396	1 042 195	413 156	10 122 435
Ameublement et équipement de bureau	125	11 162 452	1 090 874		12 253 326
Machinerie, outillage et équipement divers	126	9 694 765	924 133	106 277	10 512 621
Autres	127				
	128	383 714 527	27 040 070	519 433	410 235 164
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	608 605 036			661 836 001
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	2 122 071	2 122 071
Immeubles industriels municipaux	134	3 192 711	3 192 711
Autres	135	262 054	262 054
	136	5 576 836	5 576 836
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	5 576 836	5 576 836

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	76 803	359 718
Autres			
▪ Frais reportés autres	145.1	186 384	186 384
	146	263 187	546 102

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats à long terme avec différents organismes ou différentes sociétés échéant à différentes dates jusqu'en 2028. Les paiements futurs s'élèvent à 51 737 553 \$ et comportent les paiements suivants :

2024 :	38 332 315 \$
2025 :	3 780 360 \$
2026 :	3 808 876 \$
2027 :	2 893 167 \$
2028 :	2 922 835 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Office d'habitation Drummond

L'Office d'habitation Drummond, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 7 503 303 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions au cours des cinq prochains exercices est de 1 030 969 \$ en 2024, 952 220 \$ en 2025, 907 591 \$ en 2026, 873 781 \$ en 2027 et 765 450 \$ en 2028.

La Ville a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes date jusqu'en 2031, prévoyant la perception de loyers totalisant 9 989 968 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 2 892 921 \$ en 2024, 1 765 833 \$ en 2025, 1 755 746 \$ en 2026, 1 741 834 \$ en 2027 et 1 741 834 \$ en 2028.

La Ville reçoit d'autres municipalités des sommes en lien avec des ententes de service. Le montant totalise 16 875 085 \$ à percevoir au cours des cinq prochains exercices, soit 1 657 405 \$ en 2024, 1 638 267 \$ en 2025, 1 821 158 \$ en 2026, 1 865 460 \$ en 2027 et 790 429 \$ en 2028.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ SDED (fct et inv)	147.1	2 500 000	280 000
	148	2 500 000	280 000
Dettes à long terme			
▪ SDED	149.1	22 817 000	14 830 718
▪ Centre comm. Pierre-Lemaire (1)	149.2	800 000	131 602
▪ Centre comm. Pierre-Lemaire	149.3	110 000	60 210
▪ Centre comm. Sintra St-Charles (1)	149.4	800 000	219 080
▪ Centre comm. St-Pierre (1)	149.5	520 000	409 735
▪ Centre comm. de loisirs Claude-Nault (1)	149.6	1 425 000	1 407 638
▪ SPAD	149.7	150 000	150 000
▪ Innov Habitat Drummond (1)	149.8	3 750 000	2 225 000
	150	30 372 000	19 433 983
	151	32 872 000	19 713 983

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a cautionné des emprunts pour des organismes et n'a exigé aucune contrepartie en échange de ces cautionnements. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que ces cautionnements soient exercés et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

(1) La Ville verse des subventions à ces organismes afin que ces derniers puissent rembourser leurs emprunts.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Drummond. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 4 017 576 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à 5 500 000 \$ par la direction ont été entreprises contre la Ville de Drummondville. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

La Ville a entrepris des procédures d'expropriation. Elle est d'avis qu'aucune indemnité n'a à être versée en lien avec ces démarches. Il est par contre trop tôt pour en connaître le dénouement. Ainsi, tout paiement pouvant résulter du dénouement de cette éventualité sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autre que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales, des compensations tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et l'actif au titre des avantages sociaux futurs.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non en souffrance	91 327 545 \$
En souffrance :	
moins de 30 jours	-
de 30 à 60 jours	-
plus de 60 jours	215 000
	91 542 545
Moins : Provision pour créances douteuses	(215 000)
	91 327 545 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	160 000 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	55 000
Montants recouvrés	-
Solde à la fin	215 000 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins d'un an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	1 691 879	-	-	-	1 691 879
Créditeurs et charges à payer (sous forme d'instrument financier)	37 256 642	-	-	-	37 256 642
Dette à long terme	18 235 073	33 143 380	31 789 794	174 132 000	257 300 248
	57 183 594 \$	33 143 380 \$	31 789 794 \$	174 132 000 \$	296 248 769 \$

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

Les instruments financiers portant intérêt à taux variable sont les emprunts temporaires et les instruments financiers portant intérêt à taux fixes sont les dettes à long terme ainsi que les débiteurs à recevoir à long terme.

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation ou d'une diminution de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent annuel lié aux activités de l'exercice 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 27 900 000 \$ (26 400 000 \$ au 31 décembre 2022). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

27. Flux de trésorerie

	2023	2022
Intérêts payés au cours de l'exercice	5 721 253 \$	3 947 671 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 503 505 \$	990 400 \$

28. Informations relatives aux apparentés

Certains élus et certains de leurs proches parents siègent sur le conseil d'administration de divers sociétés et organismes œuvrant au sein de la Ville. Au cours de l'exercice, la Ville a octroyé des subventions discrétionnaires à ces sociétés et organismes. Ces opérations ont été conclues à la valeur d'échange pour une valeur supérieure de celle qui aurait été établies si les parties n'avaient pas été apparentées. La Ville s'est également engagée dans divers contrats de biens et services auprès de ces sociétés et organismes. Ces opérations ont été conclues à la valeur d'échange pour une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Ces opérations sont présentées dans les charges de fonctionnement suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<u>Administration générale</u>		
Autres sociétés et organismes - Biens et services	5 407 \$	20 171 \$
<u>Hygiène du milieu</u>		
Autres sociétés et organismes - Biens et services	21 289 \$	8 861 \$
<u>Aménagement, urbanisme et développement</u>		
Drummondville économique - Biens et services	44 788 \$	42 358 \$
Drummondville économique - Contributions	3 588 400 \$	3 678 407 \$
<u>Loisirs et culture</u>		
Réseau Aquatique Drummondville inc. - Biens et services	417 534 \$	407 404 \$
Autres sociétés et organismes - Biens et services	322 076 \$	271 893 \$
<u>Contributions à des organismes</u>		
Corporation Maison des arts Desjardins-Drummondville inc.	1 113 789 \$	1 035 163 \$
Réseau Aquatique Drummondville inc.	960 322 \$	875 238 \$
Autres sociétés et organismes	1 512 331 \$	2 354 332 \$

29. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023	Total	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	116 164 600	123 418 767		123 418 767	114 160 134
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 504 100	5 746 379		5 746 379	5 748 784
Quotes-parts	3					
Transferts	4	6 049 900	8 922 706		8 922 706	6 459 332
Services rendus	5	7 492 800	8 557 801		8 557 801	8 059 567
Imposition de droits	6	5 712 000	8 588 804		8 588 804	8 880 360
Amendes et pénalités	7	1 900 000	1 844 376		1 844 376	1 848 219
Revenus de placements de portefeuille	8	150 000	798 786		798 786	255 778
Autres revenus d'intérêts	9	650 000	824 699		824 699	633 458
Autres revenus	10		2 392 934		2 392 934	1 722 433
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	143 623 400	161 095 252		161 095 252	147 768 065
Investissement						
Taxes	13	2 849 000	731 153		731 153	1 082 307
Quotes-parts	14					
Transferts	15	30 533 100	32 738 321		32 738 321	21 055 983
Imposition de droits	16	530 000	698 207		698 207	300 000
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		355 452		355 452	3 991 730
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	33 912 100	34 523 133		34 523 133	26 430 020
	22	177 535 500	195 618 385		195 618 385	174 198 085
Charges						
Administration générale	23	15 544 600	16 654 934	982 476	17 637 410	16 377 759
Sécurité publique	24	22 652 300	23 868 767	647 325	24 516 092	23 326 164
Transport	25	24 264 100	25 589 151	9 613 740	35 202 891	31 350 942
Hygiène du milieu	26	21 143 600	21 061 648	7 631 912	28 693 560	28 401 089
Santé et bien-être	27	580 000	2 265 939		2 265 939	1 298 092
Aménagement, urbanisme et développement	28	8 129 200	7 992 152	1 569 011	9 561 163	8 963 906
Loisirs et culture	29	23 822 500	24 844 522	6 595 606	31 440 128	30 195 645
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	5 906 500	4 936 918		4 936 918	3 064 210
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	24 300 000	27 040 070	(27 040 070)		
	34	146 342 800	154 254 101		154 254 101	142 977 807
Excédent (déficit) de l'exercice	35	31 192 700	41 364 284		41 364 284	31 220 278

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	31 192 700	41 364 284	31 220 278
Moins : revenus d'investissement	2 (33 912 100)(34 523 133)(26 430 020)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(2 719 400)	6 841 151	4 790 258
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	24 300 000	27 040 070	25 704 288
Produit de cession	5		68 836	61 130
(Gain) perte sur cession	6		(36 441)	(45 411)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	24 300 000	27 072 465	25 720 007
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	90 000	82 027	96 773
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		59 638	89 175
	15	90 000	141 665	185 948
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	480 000	568 373	1 932 013
Remboursement de la dette à long terme	17 (16 347 200)(16 427 047)(17 033 967)
	18	(15 867 200)	(15 858 674)	(15 101 954)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (6 800 000)(9 859 995)(6 476 298)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			1 100 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	696 600	2 053 629	15 385
Réserves financières et fonds réservés	22	300 000	(5 992 988)	(4 027 722)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		2 306 180	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(5 803 400)	(11 493 174)	(9 388 635)
	26	2 719 400	(137 718)	1 415 366
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		6 703 433	6 205 624

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	34 523 133	26 430 020
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 352 509)(1 180 725)
Sécurité publique	3 (1 492 347)(357 877)
Transport	4 (21 739 230)(21 923 543)
Hygiène du milieu	5 (44 797 070)(39 549 602)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (2 714 099)(2 597 473)
Loisirs et culture	8 (8 208 175)(3 217 750)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (80 303 430)(68 826 970)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (159 121)(159 121)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	33 694 857	33 465 789
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	9 859 995	6 476 298
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 381 880	884 092
Réserves financières et fonds réservés	18	7 541 296	3 719 709
	19	18 783 171	11 080 099
	20	(27 984 523)	(24 440 203)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	6 538 610	1 989 817

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	33 181 100	34 112 113	31 119 411
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	8 396 100	8 349 214	8 026 293
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	57 535 300	60 305 961	60 814 082
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	4 769 800	5 554 382	4 105 458
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 136 700	1 484 867	873 748
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		(2 102 331)	(1 914 996)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	3 047 000	3 058 811	2 979 499
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	13 956 800	16 293 644	11 079 166
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	24 300 000	27 040 070	25 704 288
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Mauvaises créances	21.1	20 000	157 370	190 858
	22	146 342 800	154 254 101	142 977 807

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 277 978	13 171 825
Excédent de fonctionnement affecté	2	18 241 544	18 678 575
Réserves financières et fonds réservés	3	8 330 377	6 279 884
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (6 326 633)(3 676 146)
Financement des investissements en cours	5	6 004 878	(533 734)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	461 513 242	425 756 698
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	501 041 386	459 677 102
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	13 277 978	13 171 825
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	13 277 978	13 171 825
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Secteur ancien Drummondville	12.1	1 190 763	1 413 899
▪ Secteur St-Nicéphore	12.2	94 421	63 763
▪ Secteur St-Charles	12.3	50 759	50 759
▪ Actif avant sociaux futurs	12.4	10 025 300	8 427 371
▪ Budget	12.5	735 900	300 000
▪ Redevance enfouis.	12.6	884 788	995 488
▪ Maintien d'actifs/Dette	12.7	1 220 278	1 335 509
▪ Dév. économique	12.8	1 168 000	3 000 000
▪ Sports loisirs/Log.social	12.9	1 871 335	3 091 786
▪ Changements climatiques et projets environnementaux	12.10	1 000 000	
	13	18 241 544	18 678 575
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	18 241 544	18 678 575

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Conditions météorologiques	17.1 1 152 197	1 093 749
▪ Réseau routier, mobilité et transports	17.2 682 804	188 271
▪ Développements industriels	17.3 1 013 519	
	18 2 848 520	1 282 020
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 3 450 671	3 322 817
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 1 821 639	1 573 594
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 209 547	101 453
Autres		
▪	30.1	
	31 5 481 857	4 997 864
	32 8 330 377	6 279 884

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (2 306 180)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (2 306 180)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (2 500 953)(
▪ Dette l.t. liée à SHQ	56.2 (1 519 500)(
▪ Dette l.t. liée aux étangs	57 (4 020 453)(
	58	2 076 146)
	59	1 600 000)
	60	3 676 146)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (6 326 633)(
		3 676 146)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	12 783 580	6 409 161
Investissements à financer	66 (6 778 702)(6 942 895)
	67	6 004 878	(533 734)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	661 836 001	608 605 036
Propriétés destinées à la revente	69	5 576 836	5 576 836
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	305 679	288 223
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	667 718 516	614 470 095
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	667 718 516	614 470 095
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (257 300 248)(228 437 744)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (2 003 819)(1 955 916)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	49 646 712	38 336 126
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	3 452 081	3 344 137
	81 (206 205 274)(188 713 397)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (206 205 274)(188 713 397)
	84	461 513 242	425 756 698

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Drummondville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2021.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties, alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report. Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Application de la Loi au régime de la Ville

Une entente est intervenue entre les parties le 8 janvier 2018 relativement à la restructuration exigée par la Loi. Les modifications aux dispositions du régime sont en cours d'enregistrement auprès des autorités gouvernementales et sont pleinement reflétés dans les résultats.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	10 025 299
Charge de l'exercice	4 (1 209 378)(
Cotisations versées par l'employeur	5	2 963 852
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	11 779 773
		8 427 371
		1 098 069)
		2 695 997
		10 025 299

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 169 146 924	160 406 855
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (169 146 924)(160 406 855)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 11 779 773	10 025 299
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 11 779 773	10 025 299
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 11 779 773	10 025 299
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (112 281)(101 932)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (112 281)(101 932)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 5 623 672	5 491 759
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 5 623 672	5 491 759
Cotisations salariales des employés	21 (3 116 931)(3 158 755)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (85 427)(87 460)
	23 2 421 314	2 245 544
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 965 814	767 521
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 387 128	3 013 065
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 7 199 724	6 865 489
Rendement espéré des actifs	32 (9 377 474)(8 780 485)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (2 177 750)	(1 914 996)
Charge de l'exercice	34 1 209 378	1 098 069

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	10 875 733	7 346 652
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (9 377 474)(8 780 485)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	1 498 259	(1 433 833)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(4 218 547)	(1 019 874)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	8 301 873	6 967 283
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	170 463 404	159 186 860
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	112 281	101 932
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	4 924 431	5 141 965
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	34 816 043	31 378 073
DMERCA du nouveau volet	45	15	15
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	25	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,90 %	5,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,90 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,20 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	33 685	32 697
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	113 517	110 190
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	31 535	36 588
	121	145 052	146 778
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	94 000 000	95 027 506	88 964 445
Taxes spéciales				
Service de la dette	2		385	437
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6		4 421 864	3 598 232
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	94 000 000	99 449 755	92 563 114
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	7 036 200	8 103 254	6 338 112
Égout	13	4 949 000	5 448 590	5 001 765
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	7 507 300	7 629 696	7 557 588
Autres				
▪ Fosses septiques	16.1	458 500	405 106	442 298
Centres d'urgence 9-1-1	17	350 000	413 053	432 192
Service de la dette	18	1 863 600	1 969 313	1 825 065
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21	2 849 000	731 153	1 082 307
	22	25 013 600	24 700 165	22 679 327
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	25 013 600	24 700 165	22 679 327
	27	119 013 600	124 149 920	115 242 441

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	239 400	249 663	242 445
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 703 100	1 750 101	1 752 421
Cégeps et universités	32	382 900	393 432	396 154
Écoles primaires et secondaires	33	1 879 300	1 990 694	1 996 240
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 204 700	4 383 890	4 387 260
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 299 400	1 362 489	1 361 524
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	1 299 400	1 362 489	1 361 524
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	5 504 100	5 746 379	5 748 784

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		13 742	27 500
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			812
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52			
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	800 000	2 212 914	865 764
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	8 400	8 357	6 254
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	305 100	343 181	317 362
Traitement des eaux usées	64		(5 330)	5 330
Réseaux d'égout	65	262 100	261 995	276 734
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	750 000	898 897	868 274
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71	45 200	47 986	44 967
Protection de l'environnement	72		(2 709)	40 858
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			388 792
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	480 000	579 556	344 197
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	37 500	58 387	65 380
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	418 700	777 242	85 911
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	548 000	568 970	560 330
Autres	83	279 000	297 310	367 040
Réseau d'électricité	84			
	85	3 934 000	6 060 498	4 265 505

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	220 500		
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93	2 079 000	1 123 015	1 821 628
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94	74 100	20 726	(379 990)
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	27 190 000	28 904 797	17 755 690
Réseau de distribution de l'eau potable	102	222 000	1 171 578	1 608 994
Traitement des eaux usées	103		101 498	42 796
Réseaux d'égout	104	320 000	101 498	42 796
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111	35 000		
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119	342 500	540 042	141 664
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	50 000	775 167	22 405
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	30 533 100	32 738 321	21 055 983

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	855 000	1 601 307	1 189 006
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	1 260 900	1 260 901	1 004 821
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	2 115 900	2 862 208	2 193 827
TOTAL DES TRANSFERTS	136	36 583 000	41 661 027	27 515 315

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153	500 000	533 362	505 323
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	500 000	533 362	505 323

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	1 035 000	1 009 935	985 301
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	1 035 000	1 009 935	985 301
Réseau d'électricité				
	177			
	178	1 535 000	1 543 297	1 490 624

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	841 300	335 059	332 359
	182	841 300	335 059	332 359
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	615 800	1 007 555	605 330
	187	615 800	1 007 555	605 330
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	808 100	1 007 892	787 191
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	318 300	488 005	419 373
	196	1 126 400	1 495 897	1 206 564
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	197			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	198			
Traitement des eaux usées				
	199			
Réseaux d'égout				
	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	201			
Matières recyclables				
	202			
Autres				
	203			
Cours d'eau				
	204			
Protection de l'environnement				
	205			
Autres	206	231 600	323 418	433 936
	207	231 600	323 418	433 936

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	1 311 200	1 902 214	1 920 865
	216	1 311 200	1 902 214	1 920 865
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 819 800	1 927 979	2 053 623
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	11 700	22 382	16 266
Autres	219			
	220	1 831 500	1 950 361	2 069 889
Réseau d'électricité	221			
	222	5 957 800	7 014 504	6 568 943
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	7 492 800	8 557 801	8 059 567

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	655 000	526 320	529 069
Droits de mutation immobilière	225	5 000 000	7 992 413	8 282 177
Droits sur les carrières et sablières	226	570 000	737 199	341 715
Autres	227	17 000	31 079	27 399
	228	6 242 000	9 287 011	9 180 360
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	1 900 000	1 844 376	1 848 219
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	150 000	798 786	255 778
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	650 000	824 699	633 458
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		36 441	45 411
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		2 711 945	5 668 752
	242		2 748 386	5 714 163
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 689 500	1 817 463	146 490	1 963 953	2 007 797
Greffe et application de la loi	2	1 616 200	1 553 010	125 175	1 678 185	1 710 745
Gestion financière et administrative	3	6 072 200	6 346 896	511 569	6 858 465	6 211 411
Évaluation	4	1 001 800	1 003 745	80 903	1 084 648	1 022 273
Gestion du personnel	5	1 389 700	1 468 195	118 339	1 586 534	1 490 033
Autres						
▪ Autres	6.1	3 775 200	4 465 625		4 465 625	3 935 500
	7	15 544 600	16 654 934	982 476	17 637 410	16 377 759
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	13 975 000	14 038 082	52 707	14 090 789	13 402 708
Sécurité incendie	9	7 281 300	8 361 883	576 216	8 938 099	8 392 797
Sécurité civile	10	355 400	335 673	18 402	354 075	528 774
Autres	11	1 040 600	1 133 129		1 133 129	1 001 885
	12	22 652 300	23 868 767	647 325	24 516 092	23 326 164
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	6 971 000	5 048 180	2 809 145	7 857 325	9 014 353
Enlèvement de la neige	14	9 359 200	9 056 535	5 039 661	14 096 196	14 256 522
Éclairage des rues	15	472 900	485 580	270 209	755 789	709 398
Circulation et stationnement	16	1 919 500	2 139 291	1 190 445	3 329 736	2 605 131
Transport collectif						
Transport en commun	17	3 852 400	4 103 393	304 280	4 407 673	3 631 505
Transport aérien	18	360 000	358 470		358 470	320 245
Transport par eau	19					
Autres	20	1 329 100	4 397 702		4 397 702	813 788
	21	24 264 100	25 589 151	9 613 740	35 202 891	31 350 942

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 750 100	3 943 215	944 630	4 887 845	4 229 200
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 372 300	1 768 479	1 865 322	3 633 801	3 905 039
Traitement des eaux usées	24	1 713 300	1 893 051	2 062 191	3 955 242	5 461 337
Réseaux d'égout	25	3 784 400	3 329 123	2 750 483	6 079 606	6 246 396
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	1 379 000	1 332 078		1 332 078	1 229 225
Élimination	27	1 834 000	1 829 098		1 829 098	1 711 561
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	990 000	966 841		966 841	844 035
Tri et conditionnement	29	531 900	1 206 236		1 206 236	328 212
Matières organiques						
Collecte et transport	30	800 000	822 646		822 646	712 706
Traitement	31	670 500	666 320		666 320	651 496
Matériaux secs	32	80 000	35 534		35 534	34 370
Autres						
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36	3 200	667		667	1 005
Protection de l'environnement	37	679 800	679 790		679 790	676 982
Autres	38	2 555 100	2 588 570	9 286	2 597 856	2 369 525
	39	21 143 600	21 061 648	7 631 912	28 693 560	28 401 089
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	580 000	2 265 939		2 265 939	1 298 092
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	580 000	2 265 939		2 265 939	1 298 092

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 791 100	2 579 012	991 038	3 570 050	3 423 409
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	1 110 000	1 136 746	516 064	1 652 810	1 180 090
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	4 097 000	4 114 870	61 909	4 176 779	4 232 883
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50	131 100	161 524		161 524	127 524
	51	8 129 200	7 992 152	1 569 011	9 561 163	8 963 906
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	4 740 400	5 343 993	1 670 989	7 014 982	6 035 817
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 624 300	3 658 701	1 144 022	4 802 723	4 432 895
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 581 600	1 621 689	507 078	2 128 767	2 024 206
Parcs et terrains de jeux	55	5 023 600	4 699 260	1 469 390	6 168 650	6 328 739
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	373 600	398 245	124 525	522 770	420 897
Autres	58	543 300	1 489 806		1 489 806	1 157 775
	59	15 886 800	17 211 694	4 916 004	22 127 698	20 400 329
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	3 214 300	3 159 239		3 159 239	2 998 497
Bibliothèques	61	3 770 700	3 712 617	876 196	4 588 813	4 280 923
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63	225 600	200 031		200 031	1 207 600
Autres	64	725 100	560 941	803 406	1 364 347	1 308 296
	65	7 935 700	7 632 828	1 679 602	9 312 430	9 795 316
	66	23 822 500	24 844 522	6 595 606	31 440 128	30 195 645

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	5 680 900	6 357 079		6 357 079	4 405 613
Autres frais	69	225 600	682 170		682 170	573 593
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70		(2 177 750)		(2 177 750)	(1 914 996)
Autres	71		75 419		75 419	
	72	5 906 500	4 936 918		4 936 918	3 064 210
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	24 300 000	27 040 070 (27 040 070)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	925 407	3 952 352
Usines de traitement de l'eau potable	2	35 217 580	31 829 288
Usines et bassins d'épuration	3	154 060	
Conduites d'égout	4	3 346 764	4 772 498
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	17 137 368	16 170 604
Ponts, tunnels et viaducs	7	413 854	
Systèmes d'éclairage des rues	8	820 013	787 987
Aires de stationnement	9	45 403	76 955
Parcs et terrains de jeux	10	4 328 620	2 352 608
Autres infrastructures	11	844 896	2 801 086
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	5 197 729	2 420 831
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 813 755	204 550
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16	41 202	5 275
Autres	17	3 000 396	1 261 461
Ameublement et équipement de bureau	18	1 016 431	1 340 578
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 430 862	779 155
Terrains	20	4 569 090	71 742
Autres	21		
	22	80 303 430	68 826 970

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	884 468	3 573 062
Usines de traitement de l'eau potable	2	34 992 161	31 829 288
Usines et bassins d'épuration	3	154 060	
Conduites d'égout	4	2 941 902	4 477 632
Autres infrastructures	5	21 177 022	18 064 786
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	40 939	379 290
Usines de traitement de l'eau potable	7	225 419	
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	404 862	294 866
Autres infrastructures	10	2 413 132	4 124 454
Autres immobilisations corporelles	11	17 069 465	6 083 592
	12	80 303 430	68 826 970

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	1 573 594	308 632	60 587
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	19 089 496	2 191 866	1 702 192
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	168 079 444	31 526 372	13 854 470
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	188 742 534	34 026 870	15 617 249
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	38 336 126	14 663 162	3 352 576
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	38 336 126	14 663 162	3 352 576
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15	38 336 126	14 663 162	3 352 576
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17	3 315 000		809 800
	18	41 651 126	14 663 162	4 162 376
	19	230 393 660	48 690 032	19 779 625
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	230 393 660	48 690 032	19 779 625

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	259 304 067
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	6 778 702
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 821 639
Débiteurs	8	49 646 712
Autres montants	9	2 505 200
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	3 167 757
Autres		
▪ Revenus reportés-Taxe secteur	11.1	(108 194)
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	209 049 655
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	209 049 655
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	4 017 576
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	213 067 231
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	213 067 231
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 274 100	1 286 600	1 224 482
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6	27 800	27 813	27 003
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	679 800	679 790	676 982
Cours d'eau	13	20 400	20 415	27 183
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	710 000	709 630	695 716
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	199 600	199 293	192 863
Activités culturelles	23	135 300	135 270	135 270
Réseau d'électricité	24			
	25	3 047 000	3 058 811	2 979 499

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	288 390	120 508
Charges sociales	2	46 955	28 735
Biens et services	3	79 258 683	68 554 221
Frais de financement	4	709 402	123 506
Autres	5		
	6	80 303 430	68 826 970

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	112,01	36,58	222 360,00	11 628 771	2 845 479	14 474 250
Professionnels	2						
Cols blancs	3	133,77	35,71	254 396,00	7 526 166	1 841 600	9 367 766
Cols bleus	4	161,10	40,00	345 224,00	10 203 519	2 496 729	12 700 248
Policiers	5						
Pompiers	6	43,90	42,00	105 384,00	4 175 697	1 021 764	5 197 461
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	450,78		927 364,00	33 534 153	8 205 572	41 739 725
Élus	9	13,00			866 350	190 597	1 056 947
	10	463,78			34 400 503	8 396 169	42 796 672

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	2 212 914	20 726			2 233 640
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		10 937 302	17 967 495		28 904 797
Réseau de distribution de l'eau potable	3	343 181	1 171 578			1 514 759
Traitement des eaux usées	4	(5 330)		101 498		96 168
Réseaux d'égout	5	261 995		101 498		363 493
Autres	6	6 109 946	1 784 578	653 646		8 548 170
	7	8 922 706	13 914 184	18 824 137		41 661 027

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	150	723
	4	150	723
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	1 493	1 263
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	1 493	1 263
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	861 212	525 250
Enlèvement de la neige	11	971 154	592 303
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 832 366	1 117 553
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	374 201	173
Réseau de distribution de l'eau potable	17	407 640	282 130
Traitement des eaux usées	18	60 435	2 529
Réseaux d'égout	19	469 628	322 596
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	30 886	9 719
Autres	25		
	26	1 342 790	617 147
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	102 960	94 822
Rénovation urbaine	32	166 446	37 575
Promotion et développement économique	33	50 894	145 373
Autres	34	207 533	184 962
	35	527 833	462 732
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	887 539	537 550
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	62 894	79 616
Autres	38	281 853	247 626
	39	1 232 286	864 792
Réseau d'électricité			
	40		
	41	4 936 918	3 064 210

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Stéphanie Lacoste	1.1 Maire	130 117	18 207	34 511	
Mme Cathy Bernier	1.2 Conseiller	42 644	18 207		
M. Alexandre Desbiens	1.3 Conseiller	40 931	18 207		
Mme Isabelle Duchesne	1.4 Conseiller	43 897	18 207	725	
M. Yves Grondin	1.5 Maire suppléant	49 138	18 207	5 442	
Mme Catherine Lassonde	1.6 Conseiller	42 838	18 207		
Mme Carole Léger	1.7 Conseiller	40 838	18 207	580	
M. Marc-André Lemire	1.8 Conseiller	42 089	18 207		
Mme Julie Létourneau	1.9 Conseiller	41 032	18 207		
M. Daniel Pelletier	1.10 Conseiller	44 468	18 207	725	
M. Mario Sévigny	1.11 Conseiller	39 696	18 207	725	
Mme Sarah Saint-Cyr Lanoie	1.12 Conseiller	42 291	18 207		
M. Jean-Philippe Tessier	1.13 Conseiller	40 416	18 207		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 27 900 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 389 919 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 75 137 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 1 831 386 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 717 152 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 1121/10/19
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-28
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 5
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 6 859
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 3 292
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 15
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-27

Nom du signataire : Benoit Carignan, CPA

Fonction du signataire : Directeur et trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-05-28

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-28 11:51

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	143 623 400	161 095 252	147 768 065
Investissement	2	33 912 100	34 523 133	26 430 020
	3	177 535 500	195 618 385	174 198 085
Charges				
	4	146 342 800	154 254 101	142 977 807
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	31 192 700	41 364 284	31 220 278
Moins : revenus d'investissement	6 (33 912 100)(34 523 133)(26 430 020)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(2 719 400)	6 841 151	4 790 258
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	24 300 000	27 040 070	25 704 288
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	480 000	568 373	1 932 013
Remboursement de la dette à long terme	10 (16 347 200)(16 427 047)(17 033 967)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (6 800 000)(9 859 995)(6 476 298)
Excédent (déficit) accumulé	12	996 600	(1 633 179)	(2 912 337)
Autres éléments de conciliation	13	90 000	174 060	201 667
	14	2 719 400	(137 718)	1 415 366
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		6 703 433	6 205 624

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	15 377 496	
Débiteurs	2	108 103 867	95 294 010
Placements de portefeuille	3	305 679	288 223
Autres	4	11 779 773	10 025 299
	5	135 566 815	105 607 532
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		1 190 376
Dette à long terme	7	257 300 248	228 437 744
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	46 786 105	32 678 798
	10	304 086 353	262 306 918
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(168 519 538)	(156 699 386)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	661 836 001	608 605 036
Autres	13	7 724 923	7 771 452
	14	669 560 924	616 376 488
Excédent (déficit) accumulé	15	501 041 386	459 677 102

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 277 978	13 171 825
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Secteur ancien Drummondville	2.1	1 190 763	1 413 899
▪ Secteur St-Nicéphore	2.2	94 421	63 763
▪ Secteur St-Charles	2.3	50 759	50 759
▪ Actif avant sociaux futurs	2.4	10 025 300	8 427 371
▪ Budget	2.5	735 900	300 000
▪ Redevance enfouis.	2.6	884 788	995 488
▪ Maintien d'actifs/Dette	2.7	1 220 278	1 335 509
▪ Dév. économique	2.8	1 168 000	3 000 000
▪ Sports loisirs/Log.social	2.9	1 871 335	3 091 786
▪ Changements climatiques et projets environnementaux	2.10	1 000 000	
	3	18 241 544	18 678 575
Réserves financières			
▪ Conditions météorologiques	4.1	1 152 197	1 093 749
▪ Réseau routier, mobilité et transports	4.2	682 804	188 271
▪ Développements industriels	4.3	1 013 519	
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	3 450 671	3 322 817
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	1 821 639	1 573 594
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	209 547	101 453
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(6 326 633)	(3 676 146)
Financement des investissements en cours	12	6 004 878	(533 734)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	461 513 242	425 756 698
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	501 041 386	459 677 102

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	209 049 655
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	213 067 231

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 821 639	1 573 594
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	185 751 346	168 079 444
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	19 579 170	19 089 496
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	49 646 712	38 336 126
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	2 505 200	3 315 000
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	259 304 067	230 393 660

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	116 164 600	123 418 767	114 160 134
Compensations tenant lieu de taxes	13	5 504 100	5 746 379	5 748 784
Quotes-parts	14			
Transferts	15	6 049 900	8 922 706	6 459 332
Services rendus	16	7 492 800	8 557 801	8 059 567
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	7 762 000	11 231 966	10 984 357
Autres	18	650 000	3 217 633	2 355 891
	19	143 623 400	161 095 252	147 768 065
Investissement				
Taxes	20	2 849 000	731 153	1 082 307
Quotes-parts	21			
Transferts	22	30 533 100	32 738 321	21 055 983
Autres	23	530 000	1 053 659	4 291 730
	24	33 912 100	34 523 133	26 430 020
	25	177 535 500	195 618 385	174 198 085

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	15 544 600	16 654 934	982 476	17 637 410	16 377 759
Sécurité publique						
Police	2	13 975 000	14 038 082	52 707	14 090 789	13 402 708
Sécurité incendie	3	7 281 300	8 361 883	576 216	8 938 099	8 392 797
Autres	4	1 396 000	1 468 802	18 402	1 487 204	1 530 659
Transport						
Réseau routier	5	18 722 600	16 729 586	9 309 460	26 039 046	26 585 404
Transport collectif	6	4 212 400	4 461 863	304 280	4 766 143	3 951 750
Autres	7	1 329 100	4 397 702		4 397 702	813 788
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	11 620 100	10 933 868	7 622 626	18 556 494	19 841 972
Matières résiduelles	9	6 285 400	6 858 753		6 858 753	5 511 605
Autres	10	3 238 100	3 269 027	9 286	3 278 313	3 047 512
Santé et bien-être	11	580 000	2 265 939		2 265 939	1 298 092
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 791 100	2 579 012	991 038	3 570 050	3 423 409
Promotion et développement économique	13	4 097 000	4 114 870	61 909	4 176 779	4 232 883
Autres	14	1 241 100	1 298 270	516 064	1 814 334	1 307 614
Loisirs et culture	15	23 822 500	24 844 522	6 595 606	31 440 128	30 195 645
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	5 906 500	4 936 918		4 936 918	3 064 210
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	122 042 800	127 214 031	27 040 070	154 254 101	142 977 807
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	24 300 000	27 040 070 (27 040 070)		
	21	146 342 800	154 254 101		154 254 101	142 977 807

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	34 523 133	26 430 020
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (80 303 430)	68 826 970)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (159 121)	159 121)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	33 694 857	33 465 789
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	9 859 995	6 476 298
Excédent accumulé	6	8 923 176	4 603 801
	7	(27 984 523)	(24 440 203)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	6 538 610	1 989 817

Extrait du rapport financier, page S14